

Crackdown — dal titolo di un noto libro di Bruce Sterling — per chi scambia mp3.

L'argomento piú diffuso tra i sostenitori del "giro di vite" contro chi scambia musica è che "la pirateria uccide la musica!". Ma attenzione: la pirateria, sostengono i piú radicali difensori del libero scambio, non uccide nessuno. Al massimo colpisce gli interessi di quelle grosse aziende — le cosiddette majors — e dei cantanti internazionali che si sono arricchiti, nel corso dei decenni, sulla pelle degli acquirenti di carissimi (e non sempre bellissimi) dischi. Gruppi di attivisti anti-copyright come gli storici *Negativland* o gli italiani *Copydown* ci ricordano anche che, poiché viviamo nella società dell'informazione e della conoscenza, la rivoluzione oggi giorno passa anche attraverso la critica estrema alle inique leggi che tutelano il possesso di conoscenza e che perciò ne restringono la circolazione.

| see also: www.fimi.it, www.negativland.com, <http://copydown.inventati.org>

italiano

THE CENTRAL SCRUTINIZER

| La censure n'est pas seulement la censure des contenus, des idées, des images. La censure est aussi la censure de l'agir. Ces derniers temps, la censure du pouvoir semble s'acharner toujours plus sur un champ technologique particulier: Le monde des "peer to peer" et de l'échange de musique et de films au travers du réseau. Ainsi se multiplient les nouvelles (plus ou moins confirmées) de saisies, amendes, arrêts des utilisateurs de logiciels de type P2P, tels que Kazaa, Soulseek, Limeware, etc., que nous utilisons tous quotidiennement pour violer les lois sur le droit d'auteur. C'est une nouvelle récente, par exemple qu'à Rieti, dans le Lazio, le fameux DJ italien, dont on n'a cependant pas révélé le nom, ait été pris en flagrant délit durant toute une soirée, par la police des finances. Plus de 2000 mp3 ont été saisis au malchanceux DJ, qui mis en procès directement s'est vu infligé une amende d'un million quatre cents milles euros.

En décembre de l'année dernière, la police tribunaire de Venise a attrapé et fermé, le site web musical emmerredj.com, dans lequel le forum donnait des indications sur les téléchargements de milliers de morceaux musicaux.

A cette occasion, la Fédération italienne de l'Industrie Musicale (FIMI) s'est empressée de signaler que l'amende pour les pirates du web serait "égale au double de la valeur commerciale de l'œuvre ou de l'objet de support de la violation". Cela signifie que pour chaque cd

piraté, l'amende devrait correspondre — suivant les prix salés du marché — à une soixantaine d'euros. D'autre part lors du Festival annuel de San Remo, a été ajouté un autre accord, l'Accord de San Remo, dans lequel éditeurs, producteurs et gestionnaires du réseau Internet, en présence des ministres de la Communication, des Biens culturels et de l'Innovation technologique, ont décidé d'adopter des mesures communes pour lutter contre la piraterie sur internet.

En somme bien loin des temps du libre échange sur Internet, aujourd'hui les gens commencent à avoir peur d'échanger des files sur la toile. D'un côté on peut espérer que le grand nombre d'utilisateurs empêche les actions punitives des forces de l'ordre. Cependant de l'autre, on s'inquiète, on commence à vider les disques durs et on n'évite référence personnelle quand on échange de la musique. Pour qui échange des mp3, on craint en somme un Hacker Crackdown selon titre du fameux livre de Bruce Sterling.

L'argument le plus diffusé, parmi les "giro di vite", contre qui échange de la musique, est que "la piraterie tue la musique!". Attention: la piraterie, soutenue par les plus radicaux défenseurs du libre échange, ne tue personne. Au maximum, elle touche les intérêts des grosses entreprises — lesdits majors — et des chanteurs internationaux qui se sont enrichis, au cours des décades, sur le dos des acquéreurs de disques ultras chers (et pas toujours ultra beaux).

Les groupes d'activistes anti-copyright, comme les historiques *Negativland* ou les italiens *Copydown*, nous rappellent aussi que, c'est parce que nous vivons dans une société de l'information et de la connaissance, la révolution de nos jours passe aussi au travers de la critique extrême de ces lois injustes qui régissent la possession de la connaissance. Car c'est bien pour ça qu'ils en restreignent la circulation.

| traduction: Hélène Degrandpré